



Philippe Ratinet et Thierry Pajot

A Monsieur Eric Coquerel  
Président de la commission permanente  
des finances de l'Assemblée nationale

Paris, le 5 décembre 2023

Monsieur le Président,

Au cours de la discussion en première lecture du Projet de Loi de Finances 2024, l'amendement de Mme la députée RILHAC, proposant la décharge totale d'enseignement à partir de 10 classes ou dès lors que des spécificités locales nécessitent cette décharge à 100%, a été rejeté à une voix près.

La semaine dernière, le Sénat l'a réintroduit en l'adoptant cette fois-ci à une quasi-unanimité. La volonté de donner du temps aux directeurs d'école qui souffrent de devoir trancher quotidiennement entre leur classe et leur gestion d'école est ainsi affirmée.

Les modifications de la fonction de directeur font que cette fonction est devenue un métier à part entière qui nécessite des évolutions structurelles. Sans elles, il est illusoire de croire que les directeurs d'école pourront remplir correctement l'ensemble de leurs missions. Le temps dédié à la fonction de direction doit donc être augmenté, tout particulièrement pour ces écoles dont les effectifs sont comparables à ceux d'un petit collège.

Nous vous sollicitons pour ajouter dans le texte final cet amendement lors de la seconde lecture du Projet de Loi de Finances 2024 à l'Assemblée. Ce faisant, vous montreriez que vous reconnaissez les difficultés des directeurs d'école et que vous entendez les soutenir au quotidien.

En comptant sur votre soutien lors de cette nouvelle lecture, nous vous adressons, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Philippe Ratinet  
Président du SNE

Thierry Pajot  
Président du S2DÉ